



Canada



Lancement de haut-niveau du 2ème cycle de programmation du Fonds de l'Initiative Elsie pour les femmes en uniforme dans les opérations de paix

NOTE DE CADRAGE

MERCREDI 28 AVRIL 2021, 11H-12H30 (EDT - NEW-YORK)

LIEN D'INSCRIPTION : [Cliquez ici](#)

MODERATRICE DE L'ÉVÉNEMENT : Mme Nahla Valji Conseillère principale pour les questions de genre, Cabinet exécutif du Secrétaire général

PARTICIPANTES :

Intervenants pour l'ouverture et la clôture de l'événement :

S.E Marc Garneau, Ministre des Affaires étrangères du Canada

Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint, Département des opérations de paix des Nations Unies

Intervenant·e-s/Participant·e-s :

- Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive, ONU Femmes
- S.E. Ambassadeur Dee-Maxwell Saah Kemayah, Sr, *Ministre des Affaires étrangères*, Libéria
- S.E Sidiki Kaba, *Minister of Armed Forces*, Senegal
- M. James Cleverly, Ministre d'État au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord, Royaume-Uni
- S.E Mitch Fifield, Représentant permanent de l'Australie auprès des Nations Unies
- S.E Yoka Brandt, Représentante permanente des Pays-Bas auprès des Nations Unies
- Dr. Eduardo Jaramillo, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies, Ministre des Affaires étrangères, Mexique
- Major Suman Gawani, Prix de la Défenseuse de l'égalité des genres 2019 (à confirmer)
- Superintendante adjointe Doreen Malambo (Zambie), Prix de la femme policière des Nations Unies 2020

L'ÉVÉNEMENT

Le Fonds de l'Initiative Elsie pour les femmes en uniforme dans les opérations de paix (dit Le Fonds) lance son deuxième cycle de programmation le 28 avril 2021 dans le cadre d'un événement virtuel de haut-niveau. Les États membres ayant bénéficié d'un financement lors du premier cycle de programmation et les nouveaux contributeurs échangeront sur les travaux majeurs et innovants du Fonds. Ce lancement sera également l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis pour le déploiement des femmes en uniforme dans les opérations de paix, et de présenter les avancées et les bonnes pratiques des États membres.

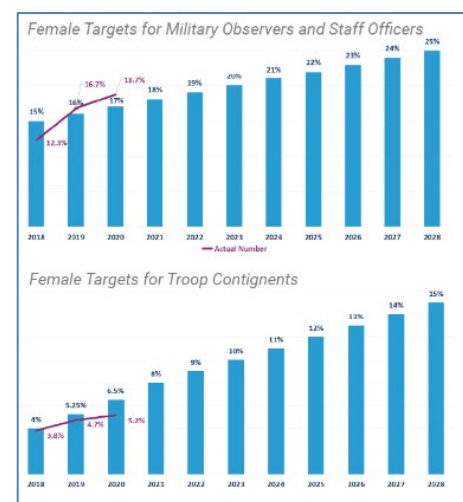
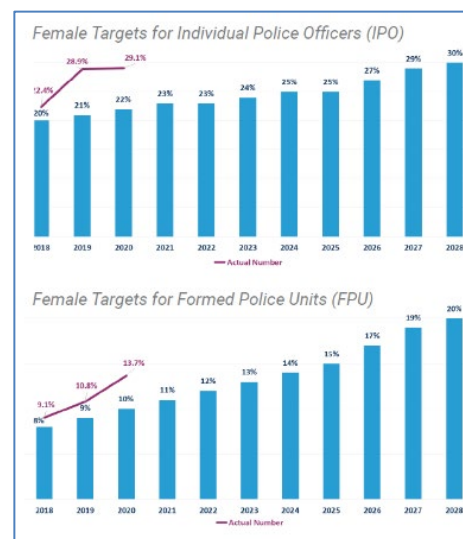
CONTEXTE

Malgré la précieuse contribution des femmes en uniforme chargées du maintien de la paix, les progrès réalisés pour leur augmentation dans le cadre d'opérations de paix demeurent insuffisants. En décembre 2020, les femmes en uniforme représentaient 7,1 % de l'ensemble du personnel en uniforme déployé sur les 12 opérations de paix des Nations Unies. La résolution 2242 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies appelait à multiplier par deux le nombre de femmes déployées dans les opérations de paix d'ici à 2020. La Stratégie pour la parité entre les sexes applicable au personnel en uniforme (UGPS) 2018-2028¹ du Département des opérations de paix (DPO) de l'ONU a ainsi fixé des cibles pour le déploiement de femmes dans les composantes en uniforme, et défini les modalités selon lesquelles le DPO prévoit de remplir ces objectifs. Première résolution à se concentrer exclusivement sur les femmes dans les opérations de paix, la résolution 2538 (2020) du Conseil de sécurité encourage les États membres à élaborer des stratégies et des mesures pour l'augmentation des femmes en uniforme dans les opérations de paix.

En dépit de ces appels à l'action, d'importantes disparités subsistent entre les contributions des divers pays fournisseurs de contingents et/ou personnel de police (T/PCC). En 2020, les femmes représentaient 5,8 % du personnel militaire et 17,6 % du personnel de police déployé par les Nations unies, contre 3,2 % et 10,2 % respectivement en 2015 — des chiffres qui restent en deçà des objectifs de la résolution 2242 du Conseil de sécurité des Nations Unies en matière de genre. Dans les postes d'encadrement en 2020, 1 femme sur 13 occupait un rôle de direction dans les composantes militaires (8 %) et 4 femmes sur 14 dans les composantes de police (28 %), contre une sur 16 (6 %) et une sur 17 (5,8 %) respectivement en 2015.

Si les cibles de la stratégie UGPS ont été dépassées en 2020 pour les postes d'observateurs militaires et d'officiers d'état-major (19 %), les officiers de police individuels (29 %) et les unités de police constituées (14 %), l'augmentation des contingents militaires (5,2 %) reste largement inférieure aux objectifs fixés.

Lancé le 28 mars 2019, le Fonds de l'Initiative Elsie est un fonds d'affectation spéciale mutlidonateurs² visant à soutenir le déploiement durable et la participation significative des femmes en uniforme dans les opérations de paix en fournissant une aide aux pays fournisseurs de contingents et/ou de personnel de police (T/PCC), sous la forme i) de financement de projets et/ou ii) de versement d'une prime aux unités fortement paritaires aux T/PCC éligibles. Le Fonds cherche à accélérer les progrès



¹ <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/uniformed-gender-parity-2018-2028.pdf>

² <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/EIF00>

vers la réalisation des objectifs de genre des Nations Unies, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et à la Stratégie pour la parité entre les sexes applicable au personnel en uniforme (UGPS).

- (i) Pour accéder aux **financements de projets flexibles**, un pays contributeur devra soumettre un rapport d'évaluation des obstacles nationaux identifiant les principaux facteurs entravant le déploiement de femmes en uniforme dans les missions de l'ONU. Un financement de projet peut également être sollicité afin de conduire une évaluation des obstacles nationaux à l'aide d'une méthodologie rigoureuse, comme la méthodologie de mesure des opportunités pour les femmes dans les opérations de paix (MOWIP)³ du DCAF — le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité.

- (ii) La prime aux unités fortement paritaires est un paiement direct à un T/PCC à l'issue du déploiement d'une unité fortement paritaire et suite à la vérification du respect des critères des unités fortement paritaires⁴. La priorité sera donnée aux T/PCC qui envisagent de réinvestir la prime de manière à poursuivre la promotion des objectifs du Fonds.

³ <https://www.dcaf.ch/mowip-methodology>.

⁴ Une Unité fortement paritaire est une unité (généralement une unité de police constituée ou un bataillon militaire) i) qui comprend une représentation substantielle de femmes dans son ensemble, y compris dans les postes à responsabilité, ii) qui a dispensé une formation sur l'équité entre les sexes à tous les membres de l'unité, et iii) qui dispose de matériels adéquats pour garantir la parité dans les conditions de déploiement des femmes et des hommes en uniforme pour le maintien de la paix. Au minimum, le pourcentage de femmes doit dépasser de cinq points la cible définie par la Stratégie pour la parité entre les sexes applicable au personnel en uniforme (UGPS) 2018-2028.